

Un guide à l'intention des médecins

Processus de demande d'immigration



Nous apprécions grandement nos médecins en Nouvelle-Écosse, et le recrutement de nouveaux médecins est une priorité pour notre province. Nous savons que vous souhaitez relever des défis dans votre vie professionnelle tout en profitant d'une qualité de vie incroyable.

Il y a de la place pour tous en Nouvelle-Écosse, où vous vous sentirez comme chez vous et où vous êtes invité à échanger des idées, à mettre en pratique vos compétences et à poursuivre votre passion. Tous ces facteurs font de la Nouvelle-Écosse l'un des endroits au Canada où il est le plus agréable de vivre. Pour les renseignements les plus à jour au sujet de l'immigration en Nouvelle-Écosse et pour les guides et formulaires de demande, consultez le immigrationnouvelleeecosse.com.

Volet Médecins

Vous recevez une offre d'emploi de la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse ou du IWK. Une promesse de service peut être exigée.

Vous devez indiquer votre admissibilité à obtenir un permis d'exercice du Collège des médecins et chirurgiens de la Nouvelle-Écosse (CMCNE).



Vous rassemblez tous les documents nécessaires et soumettez votre demande complète à l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse (OINE).



L'OINE propose votre candidature.



Vous présentez une demande de permis de travail temporaire auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).



Vous faites une demande de résidence permanente auprès d'IRCC.

**Le temps de traitement est de 18 à 24 mois.
Consultez le site Web d'IRCC pour plus d'information à ce sujet.**

Volet Priorités du marché du travail

Vous vous soumettez à l'évaluation linguistique et à l'évaluation des diplômes d'études (EDE).

Vous créez un profil Entrée express auprès d'IRCC.

Vous recevez une offre d'emploi de la Régie ou du IWK. Une promesse de service sera exigée.

Vous devez indiquer votre admissibilité à obtenir un permis d'exercice du CMCNE.



Vous recevez une lettre d'intérêt.



Vous rassemblez tous les documents nécessaires et soumettez votre demande complète à l'OINE.



L'OINE propose votre candidature.



Vous présentez une demande de permis de travail temporaire auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Vous faites une demande de résidence permanente auprès d'IRCC.

Le temps de traitement est d'environ six (6) mois. Consultez le site Web d'IRCC pour plus d'information à ce sujet.

Veillez noter que ce document est un aperçu des voies vers l'immigration que nous offrons. Des renseignements plus détaillés sont exigés dans votre demande. Veuillez également noter que l'immigration est une responsabilité partagée entre le gouvernement fédéral (IRCC) et le gouvernement provincial (OINE). L'OINE n'a pas d'autorité dans les domaines qui sont de compétence fédérale.

Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse

immigration@novascotia.ca

www.novascotiaimmigration.com/demenager-en-nouvelle-ecosse/medecins/

1-902-424-5230

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete

1-613-944-4000



Aperçu des documents

Volet Médecins

- Formulaire de demande
- Offre d'emploi approuvée de la Régie ou du IWK, avec promesse de service possible
- Preuve d'admissibilité au permis à pratiquer en N.-É.
- Passeports, documents de voyage, visas
- Documents pour les membres de la famille qui vous accompagnent (p. ex. certificat de mariage, certificat de naissance)
- Attestation d'études et de formation médicale

Labour Market Priorities Stream

- Profil Entrée express
- Évaluation des diplômes d'études (EDE)
- Évaluation linguistique
- Lettre d'intérêt
- Formulaire de demande
- Offre d'emploi approuvée de la Régie ou du IWK, avec promesse de service exigée
- Preuve d'admissibilité au permis à pratiquer en N.-É.
- Passeports, documents de voyage, visas
- Documents pour les membres de la famille qui vous accompagnent (p. ex. certificat de mariage, certificat de naissance)

REMARQUE

L'obtention d'un permis de travail temporaire pour l'un ou l'autre des volets est un processus distinct effectué auprès d'IRCC. Consultez son site Web pour des renseignements supplémentaires.

Le gouvernement fédéral exige des documents supplémentaires pour la demande de résidence permanente, notamment :

Volet Médecins

- Demande de résidence permanente
- Documents d'identité

REMARQUE

Ce document est un aperçu, veuillez consulter le site Web de l'OINE et d'IRCC pour des informations et les exigences complètes.

Volet Priorités du marché du travail

- Demande de résidence permanente
- Documents d'identité
- Évaluation des diplômes d'études (EDE)
- Évaluation linguistique
- Documents sur l'expérience professionnelle
- Documents sur l'offre d'emploi
- Preuve de fonds suffisants